

BAFA BAFD

DEVENEZ
ANIMATEUR
OU DIRECTEUR
AVEC L'ODEL

UNE FORMATION = UN EMPLOI

+ DE 750
STAGIAIRES
FORMÉS EN
2014 !

N'hésitez pas à vous renseigner

04 94 92 59 78

04 94 92 59 82

www.odel.fr




CONSEIL
GENERAL

 **Odel** Formation

LES MISSIONS DE L'ODEL

CHAQUE ANNÉE
+ DE 26 000
ENFANTS
SONT ACCUEILLIS
PAR L'ODEL !



LES SÉJOURS DE VACANCES

+ de 8000 enfants
de 3 à 17 ans.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

+ de 30 accueils de loisirs
(centres de loisirs
sans hébergement)
à destination de
13 000 enfants
de 3 à 17 ans.



LES FORMATIONS BAFA ET BAFD, LES EMPLOIS

Chaque année, plus de 750 stagiaires font confiance à l'Odel pour leur formation d'animateur (BAFA) ou de directeur (BAFD). L'encadrement des activités réalisées par l'Odel mobilise chaque année **+ de 1200 animateurs.**

Les formations et les emplois proposés par l'Odel sont présentés dans les pages suivantes.

LES CLASSES DE DECOUVERTES

200 séjours de classes de découvertes (classes de neige, classes vertes...), représentant **4500 élèves** des écoles maternelles à la 5^e, sont organisés chaque année avec le concours de l'Odel.

ANIMER LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LA PRÉSENTATION DE L'ODEL ET
DE SON PROJET ÉDUCATIF SONT DISPONIBLES SUR :

www.odel.fr

L'Odel a pour objet "l'organisation de loisirs éducatifs, de séjours et autres actions complémentaires de l'école, toutes actions de formation et plus généralement toutes actions propres à permettre l'épanouissement de l'Homme et du Citoyen."

Le projet éducatif de l'Odel encourage la formation de citoyens responsables et solidaires. Pour cela, il propose une action d'éducation globale et permanente par l'éveil et l'entretien du désir d'apprendre, du plaisir de savoir et de faire.



LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

sont des lieux d'apprentissage
et de socialisation.

Ils sont organisés par l'Odel,
qu'il s'agisse des séjours de vacances
(avec hébergement)
ou des accueils de loisirs
(sans hébergement).

ENCADRER LES LOISIRS DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES, C'EST SOUSCRIRE UN ENGAGEMENT ÉDUCATIF.

Devenir animateur ou directeur nécessite des connaissances, des savoir-faire mais surtout un "savoir-être" d'éducateur.

Les formations BAFA et BAFD proposées par l'Odel ont pour objectif de vous préparer à votre nouvelle fonction dans toutes ces dimensions.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) ont pour finalité de développer, dans le cadre d'un engagement social et citoyen, une mission éducative temporaire. Ils s'adressent, en premier lieu, aux candidats souhaitant animer ou diriger occasionnellement, les accueils collectifs de mineurs.

Le BAFA est également requis pour encadrer, à titre professionnel, les classes de découvertes et les accueils de loisirs organisés par l'Odel durant l'année.



LE BAFA :
ANIMATION
=
MOTIVATION

Vous disposez de **30 mois**
pour suivre la totalité de la formation
qui se décompose en **3 étapes**,
à suivre dans l'ordre indiqué ci-dessous.

A l'issue de la formation,
le Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale,
sur proposition d'un jury,
délivre le BAFA aux candidats
ayant satisfait aux 3 sessions.

1 SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE = 8 JOURS

D'une durée de **8 jours**, elle est ouverte
à tous les candidats âgés **de + de 17 ans**
(la réglementation n'admet pas de dérogation d'âge).

L'Odel organise des sessions de formation générale en internat ou en demi-pension (cf. calendrier). La session de formation générale a pour objectif d'apporter à chaque stagiaire les bases nécessaires à la réussite de son stage pratique. Pour cela, l'Odel met en place une pédagogie active, alternant les apports théoriques, les "mises en situation", les séquences de réflexion et d'échanges collectifs.

**A L'ISSUE DE LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE,
L'ODEL POURRA PROPOSER AUX STAGIAIRES, QUI EN FONT LA DEMANDE,
UN STAGE PRATIQUE DANS UN ACCUEIL QU'IL ORGANISE (cf. page 8 : Les emplois proposés).**

IMPORTANT

Pour suivre une formation, vous devez être inscrit sur le site national www.jeunes.gouv.fr (Rubrique BAFA-BAFD)

Vous devez pour cela disposer d'une adresse e-mail et suivre les indications données sur le site.

ATTENTION : lors de votre inscription à une session organisée par l'Odel, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'inscription.

2 STAGE PRATIQUE = MINIMUM 14 JOURS

Il permet d'exprimer les acquis de la session de formation générale en situation d'animation, au contact d'enfants, lors d'un accueil collectif. Vous disposez d'un **délai de 18 mois**, à compter de la session de formation générale, pour effectuer cette deuxième étape de la formation.

Le stage pratique peut se dérouler en :

- **SÉJOUR DE VACANCES** (avec hébergement) : minimum 14 jours en deux séjours au plus.
- **ACCUEIL DE LOISIRS** (sans hébergement) : minimum 14 journées d'animation, en continu ou fractionnées.

3 SESSION D'APPROFONDISSEMENT = 6 JOURS

La session d'approfondissement s'adresse à tous les candidats ayant validé la session de formation générale et le stage pratique. **D'une durée d'au moins 6 jours**, elle a pour objectifs de dresser le bilan des étapes précédentes, de consolider et enrichir les acquis des stagiaires. Pour cela, l'Odel souhaite promouvoir une pédagogie active, permettant à chaque stagiaire de devenir acteur de sa formation.

L'Odel propose également des sessions d'approfondissement thématiques répondant à des besoins spécifiques des accueils collectifs de mineurs : **“Accueils de loisirs, spectacles et événementiels” • “Jeux : du plus petit au plus grand” • “Activités autour des 5 sens” • “Activités de pleine nature et développement durable” • “Création de spectacles et journées à thèmes”**



OU SESSION DE QUALIFICATION “SURVEILLANCE DES BAINADES” = 8 JOURS

La session de qualification **“Surveillance des baignades”** a une durée de **8 jours**. Elle est également ouverte aux candidats titulaires du BAFA. Niveau requis : fournir une attestation de 100 mètres nage libre et être titulaire du PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1).

Vous disposez de **4 ans** pour suivre la totalité de la formation qui se décompose en **4 étapes**, à suivre dans l'ordre indiqué ci-dessous.

Après chaque session, le candidat procède, par écrit, à une évaluation personnelle. A la fin de la formation, il rédige un bilan de formation.

Sur proposition d'un jury, le BAFD est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.



1 SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

D'une durée de **9 jours**, elle est ouverte à tous les candidats âgés de plus de 21 ans et titulaires du BAFA ou d'un diplôme admis en équivalence (pour les autres candidats, contacter le service Formation de l'Odel).

Les sessions de formation générale proposées par l'Odel ont pour objectif de "conduire le stagiaire à formaliser un projet pédagogique d'accueil collectif de mineurs". Pour cela, l'Odel met en place une pédagogie active, alternant les apports théoriques, les "mises en situation", les séquences de réflexion et d'échanges collectifs et un accompagnement individualisé de chaque stagiaire.

2 PREMIER STAGE PRATIQUE

Le premier stage pratique permet d'exprimer les acquis de la session de formation générale en situation d'adjoint(e) ou de directeur(-trice) lors d'un accueil collectif. Vous disposez d'un délai de **18 mois**, à compter de la session de formation générale pour effectuer cette deuxième étape de la formation.

Le stage peut se dérouler en :

- 👉 **SÉJOUR DE VACANCES** (avec hébergement) : minimum 14 jours en deux séjours au plus.
- 👉 **ACCUEIL DE LOISIRS OU DE JEUNES** (sans hébergement) : minimum 14 journées en continu ou fractionnées.

IMPORTANT

3 SESSION DE PERFECTIONNEMENT

D'une durée de 6 jours, elle est ouverte à tous les candidats ayant validé la session de formation générale et le premier stage pratique. Elle a pour objectif d'approfondir les connaissances des stagiaires, après analyse du vécu du premier stage pratique.

Durant cette session, vous serez conduit à formaliser le projet pédagogique d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances. L'équipe des formateurs vous accompagnera dans la rédaction de projets spécifiques tels que les camps itinérants, les séjours à l'étranger.

Pour suivre une formation, vous devez être inscrit sur le site national www.jeunes.gouv.fr (Rubrique BAFA-BAFD)

Vous devez pour cela disposer d'une adresse e-mail et suivre les indications données sur le site.

ATTENTION : lors de votre inscription à une session organisée par l'Odel, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'inscription.

4 DEUXIÈME STAGE PRATIQUE

Le deuxième stage pratique permet d'exprimer les acquis de la formation en situation de directeur (-trice) lors d'un accueil collectif. Cette deuxième expérience pratique se déroule dans les mêmes conditions de durée que le premier stage.



À l'issue de la formation, le candidat rédige un bilan de formation qu'il adresse à la DRJSCS.

Vous disposez d'un **délai total de 4 ans**, à compter de la session de formation générale pour terminer votre formation BAFA.

Le service Formation de l'Odel est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Avant votre inscription, lors d'une rencontre, nous vous présenterons précisément les dispositifs pédagogiques et d'accompagnement mis en œuvre par l'Odel durant la totalité de votre cursus BAFA (accompagnement durant les séjours ou les accueils, aide méthodologique et documentaire pour la rédaction des évaluations personnelles suite à chaque session et pour la rédaction du bilan de formation...).

LES EMPLOIS PROPOSÉS



STAGES PRATIQUES

A l'issue de la session de formation générale BAFA ou BAFD, un stage pratique pourra être proposé aux stagiaires qui en font la demande.

Les accueils de loisirs et les séjours de vacances organisés par l'Odel sont déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Var et constituent, à ce titre, des terrains agréés de stage pratique.

**CHAQUE ANNÉE, 1200 JEUNES
S'ENGAGENT AVEC L'ODEL DANS L'ANIMATION
OU LA DIRECTION D'UN SÉJOUR.**

ACCUEILS DE LOISIRS ET SÉJOURS DE VACANCES : LES EMPLOIS PROPOSÉS

- 👉 **ANIMATEUR** (stagiaire ou titulaire du BAFA)
- 👉 **ANIMATEUR - SURVEILLANT DE BAINNADE** (titulaire de la qualification "Surveillance des baignades", du brevet de surveillant de baignade ou du BNSSA)
- 👉 **ANIMATEUR ARTS DU SPECTACLE** (titulaire du BAFA et attestant de compétences en musique, théâtre, danse, art du cirque...)
- 👉 **ANIMATEUR KAYAK** (qualification kayak du BAFA)
- 👉 **ANIMATEUR SKI** (titulaire du BAFA et d'un niveau minimum en ski alpin ou surf)
- 👉 **MONITEURS SPORTIFS D'ÉQUITATION, VOILE, ACCOMPAGNATEUR MOYENNE MONTAGNE...** (BEES, BPJEPS ou BAPAAT)
- 👉 **ADJOINT(E) SANITAIRE, ADJOINT(E) PÉDAGOGIQUE, DIRECTEUR.**

Consultez les fiches de postes détaillées et l'actualité de l'emploi à l'Odel sur :

www.odel.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

Retrouvez l'offre de
FORMATION PROFESSIONNELLE
de l'Odel sur le site

www.odel.fr

rubrique
"Formation Professionnelle"

Se former aux gestes
de Premiers Secours,
formation de SAUVETEUR
SECOURISTE DU TRAVAIL (SST),
utilisation du défibrillateur
semi-automatique.



PROFESSIONNALISER SON PARCOURS D'ANIMATEUR

Hors vacances scolaires, l'Odel propose des emplois permettant de diversifier ses expériences :

☛ **LES CLASSES DE DÉCOUVERTES** sont organisées en partenariat avec l'Education Nationale. Elles se déroulent en internat. Les emplois sont proposés de janvier à juin.

☛ **LES ACCUEILS DE LOISIRS PERMANENTS** sont organisés durant l'année scolaire et les vacances :

- accueils matin, pause méridienne et soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- accueils à la journée les mercredis et durant les vacances (les mercredis et les vacances permettant de valider le stage pratique du BAFA).

ORGANISATION DES SESSIONS



L'ODEL VOUS PROPOSE

☛ SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

Un dispositif d'accompagnement est mis en œuvre par l'Odél afin de proposer aux stagiaires un suivi pédagogique et administratif durant toutes les étapes de la formation.

☛ PRÉVENTION / SÉCURITÉ

Au cours de toutes les sessions de formation générale du BAFA une séance de sensibilisation aux gestes de premiers secours est dispensée aux stagiaires.

☛ LES FORMATEURS

Impliqués dans la direction ou l'animation des accueils de loisirs et des séjours de vacances, les formateurs de l'Odél suivent une formation spécifique pour encadrer les sessions. Le nombre de formateurs par session permet un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires.

☛ HÉBERGEMENT DES STAGES

Les centres sélectionnés par l'Odél offrent des conditions d'hébergement favorisant un travail de qualité (salles d'activités, équipements sportifs, environnement facilitant l'organisation des activités de pleine nature).

LES RÈGLES DE TRAVAIL ET DE VIE



**LES CANDIDATS
S'ENGAGENT
À RESPECTER
LES RÈGLES DE
TRAVAIL ET DE VIE
EN COLLECTIVITÉ.**

**Le règlement intérieur des sessions est consultable
sur le site de l'Odel et au service Formation**

Extrait du règlement intérieur des sessions BAFA et BAFD organisées par l'Odel

“L'Odel souhaite faciliter l'accès de tous les publics aux formations BAFA et BAFD. Cette ouverture s'entend sans distinction de nationalité ou de sexe et dans la stricte application du principe de non-discrimination, qu'il soit fondé sur des considérations d'ordres religieux, social, culturel, géographique, politique ou philosophique.

L'Odel inscrit ses activités dans le respect des principes républicains de laïcité. A ce titre, il s'interdit toute forme de prosélytisme et attend des stagiaires qu'ils adoptent une attitude respectueuse des convictions de chacun. Ces convictions relevant de la sphère privée, elles ne sauraient s'exprimer durant la session sous quelque forme que ce soit (oralement, par écrit, tenue vestimentaire, signes divers...).

Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée.

Il attend des stagiaires un comportement compatible avec la vie en collectivité et le travail en équipe, traduisant les valeurs de l'Odel et la fonction éducative des candidats à l'animation ou la direction d'un accueil collectif de mineurs.

Session avec hébergement :

L'hébergement est organisé collectivement. La session accueillant des stagiaires mineurs, l'hébergement ne peut être mixte.

Les régimes alimentaires nécessitant une adaptation des menus doivent être signalés lors de l'inscription et font l'objet d'une étude de faisabilité par les services de l'Odel”.

BAFA & BAFD CALENDRIER 2015

BAFA- SESSIONS DE FORMATION GÉNÉRALE - 8 JOURS

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER 2015

Du dimanche 22 février au dimanche 01 mars 2015	en internat	LA GARDE (83)	560€
Du samedi 28 février au samedi 07 mars 2015	en internat	LA LONDE (83)	560€
Du mardi 24 février au mardi 03 mars 2015	en 1/2 pension	OLLIIOULES (83)	460€
Du mardi 24 février au mardi 03 mars 2015	en 1/2 pension	BRIGNOLES (83)	460€
Du dimanche 22 février au dimanche 01 mars 2015	en 1/2 pension	DRAGUIGNAN (83)	460€

VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS 2015

Du dimanche 26 avril au dimanche 03 mai 2015	en internat	LA MARTRE (83)	560€
Du dimanche 26 avril au dimanche 03 mai 2015	en internat	VARS (05)	610€ *
Du dimanche 03 mai au dimanche 10 mai 2015	en internat	LA GARDE (83)	560€
Du dimanche 03 mai au dimanche 10 mai 2015	en internat	LA LONDE (83)	560€
Du mercredi 29 avril au 06 mai 2015	en 1/2 pension	OLLIIOULES (83)	460€
Du mercredi 29 avril au 06 mai 2015	en 1/2 pension	CUERS (83)	460€
Du mercredi 29 avril au 06 mai 2015	en 1/2 pension	FREJUS (83)	460€

MOIS DE JUIN 2015

Du dimanche 14 juin au dimanche 21 juin 2015	en internat	LA MARTRE	560€
--	-------------	-----------	------

VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE 2015

Du dimanche 18 octobre au dimanche 25 octobre 2015	en internat	LA GARDE (83)	560€
Du dimanche 18 octobre au dimanche 25 octobre 2015	en internat	VARS (05)	610€ *
Du samedi 24 octobre au samedi 31 octobre 2015	en internat	LA LONDE (83)	560€
Du samedi 24 octobre au samedi 31 octobre 2015	en 1/2 pension	OLLIIOULES (83)	460€

VACANCES SCOLAIRES DE FIN D'ANNÉE 2015

Du samedi 26 décembre 2015 au samedi 02 janvier 2016	en internat	SANARY (83)	560€
--	-------------	-------------	------

(*) Pour les sessions organisées à VARS (05) : le tarif comprend le transport en bus, aller/retour, au départ de TOULON.

BAFA- SESSIONS D'APPROFONDISSEMENT - 6 JOURS

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER 2015

« Petite Enfance »

Du dimanche 22 février au vendredi 27 février 2015	en internat	LA LONDE (83)	470€
--	-------------	---------------	------

« Jeux sportifs »

Du dimanche 1er mars au vendredi 06 mars 2015	en internat	LA LONDE (83)	470€
---	-------------	---------------	------

« Création de spectacles, activités artistiques et événementiels »

Du mardi 24 février au dimanche 01 mars 2015	en 1/2 pension	OLLIIOULES (83)	390€
--	----------------	-----------------	------

VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS 2015

« Activités de pleine nature et environnement »

Du mardi 28 avril au dimanche 03 mai 2015	en internat	LA MARTRE (83)	470€
---	-------------	----------------	------

« Jeux sportifs »

Du lundi 04 mai au samedi 09 mai 2015	en internat	LA LONDE (83)	470€
---------------------------------------	-------------	---------------	------

« Accueils de Loisirs et activités périscolaires »

Du lundi 04 mai au samedi 09 mai 2015	en 1/2 pension	OLLIIOULES (83)	390€
---------------------------------------	----------------	-----------------	------

MOIS D'AOÛT 2015

« Activités de pleine nature et environnement »

Du lundi 17 août au samedi 22 août 2015	en internat	LA MARTRE (83)	470€
---	-------------	----------------	------

VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE 2015

« Adolescents »

Du dimanche 18 octobre au vendredi 23 octobre 2015 en internat SANARY (83) 470€

« Les jeux : du plus petit au plus grand »

Du lundi 26 octobre au samedi 31 octobre 2015 en internat LA LONDE (83) 470€

« Activités à la carte »

Du lundi 26 octobre au samedi 31 octobre 2015 en internat SANARY (83) 470€

« Création de spectacles, activités artistiques et événementiels »

Du dimanche 18 octobre au vendredi 23 octobre 2015 en 1/2 pension OLLIOULES (83) 390€

« Petite enfance »

Du dimanche 18 octobre au vendredi 23 octobre 2015 en 1/2 pension FREJUS (83) 390€

BAFA - SESSION DE QUALIFICATION « SURVEILLANCE DES BAINADES » - 8 JOURS

VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS 2015

Du dimanche 26 avril au dimanche 03 mai 2015 en internat SAINTE MAXIME (83) 700€

BAFD - SESSIONS DE FORMATION GÉNÉRALE - 9 JOURS

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER 2015

Du samedi 28 février au dimanche 08 mars 2015 en internat LA LONDE (83) 700€

Du samedi 28 février au dimanche 08 mars 2015 en 1/2 pension OLLIOULES (83) 580€

MOIS DE MAI 2015

Du samedi 16 mai au dimanche 24 mai 2015 en internat LA LONDE (83) 700€

BAFD - SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT - 6 JOURS

VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE 2015

Du dimanche 25 octobre au vendredi 30 octobre 2015 en internat LA LONDE (83) 500€

Du dimanche 25 octobre au vendredi 30 octobre 2015 en 1/2 pension OLLIOULES (83) 420€

Pour suivre une formation, vous devez être inscrit sur le site national

www.jeunes.gouv.fr (Rubrique BAFA-BAFD)

Vous devez pour cela disposer d'une adresse e-mail et suivre les indications données sur le site.

ATTENTION : lors de votre inscription à une session organisée par l'Odel, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'inscription.

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UNE SESSION DE FORMATION

Réservation : la demande est enregistrée dès réception de la fiche de réservation dans l'ordre d'arrivée des demandes. Dans le cas d'une téléréservation, la réservation est immédiate.

Coût des sessions : il comprend les frais de dossier et pédagogiques, le matériel, l'assurance et les repas, et, pour les sessions en internat, l'hébergement.

Modalités de règlement :

- A la réservation, règlement de l'acompte d'un montant de 150 € : par carte bleue, exclusivement sur le site www.odel.fr, ou par chèque bancaire ou vacances.
- 15 jours avant la session, le paiement du solde doit être adressé à l'Odel.

Annulation avant le stage, du fait du stagiaire : l'Odel proposera au candidat un report sur une autre session.

Des **aides au financement** des sessions peuvent être obtenues par les stagiaires, sous réserve de remplir les conditions d'attribution. L'Odel peut accompagner le stagiaire dans la constitution de son dossier.



MODALITÉS DE RÉSERVATION

Facilitez vos démarches en vous inscrivant
directement sur notre site et consultez
le règlement intérieur des sessions de formation

www.odel.fr

Pour procéder à une réservation par voie postale, compléter le dossier de réservation et joindre les pièces en fonction de la session choisie :

Sessions de formation générale et approfondissement, fournir les pièces listées ci-dessous :

- La fiche de réservation ci-contre avec une photo d'identité récente à agrafier.
- Pour les stagiaires mineurs : l'autorisation parentale complétée.
- Un chèque d'acompte d'un montant de 150 € à l'ordre de l'Odel ou l'attestation de prise en charge de la session **ou** un chèque du montant total de la session (si l'inscription intervient moins de 15 jours avant le début de la session).
- Une photocopie de la carte d'identité.
- Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique des activités sportives.
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) à demander par internet sur www.cjn.justice.gouv.fr
- 1 enveloppe vierge affranchie au tarif en vigueur.

**Session de qualification Surveillance des baignades
joindre en complément des pièces ci-dessus :**

- Une attestation de capacité à effectuer 100 mètres nage libre.
- Une photocopie de l'attestation du PSC 1 (Premiers Secours Civiques 1).

**Les sessions du BAFD, en complément des
pièces listées ci-dessus :**

- Soit la photocopie de votre BAFA ;
- Soit la photocopie du diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueils collectifs de mineurs et les justificatifs permettant d'établir vos 2 expériences d'animation d'au moins 28 jours, dont 1 au moins en accueils collectifs de mineurs, dans les 2 ans précédant cette demande d'inscription ;
- Soit, le cas échéant, la dérogation accordée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

**Dès réception, votre réservation sera enregistrée
et vous sera confirmée par e-mail ou courrier**

RÉSERVATION

Pour suivre une formation, vous devez être
inscrit sur le site national
www.jeunes.gouv.fr
(Rubrique BAFA-BAFD)

Vous devez pour cela disposer d'une adresse e-mail
et suivre les indications données sur le site.

**ATTENTION : lors de votre inscription
à une session organisée par l'Odel,
n'oubliez pas de nous communiquer
votre numéro d'inscription.**

FICHE DE RÉSERVATION



A RETOURNER À :
Odel Service Formation
9, rue d'Antrechaus - 83000 TOULON

PHOTO
D'IDENTITÉ
RÉCENTE
À AGRAFER

M Mme

Nom

Nom d'épouse

Prénom

Né(e) le à

Adresse

Code Postal Commune

Tél. Portable

E-mail

N° d'inscription auprès du Ministère :

Choix de la session (cochez la case de votre choix)

**BAFA (Brevet d'Aptitude
aux Fonctions d'Animateur)**

**BAFD (Brevet d'Aptitude
aux Fonctions de Directeur)**

- Session de formation générale
 Session d'approfondissement ou de qualification*

*précisez le thème :

Session du au

Lieu

- Session de formation générale
 Session de perfectionnement

Session du

au

Lieu

Internat Demi-pension

Etes-vous titulaire de l'attestation de formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ? oui non

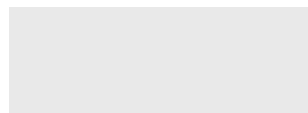
J'accepte d'être photographié par l'Odel durant la session et autorise que les prises de vue me concernant soient utilisées par l'Odel pour sa communication interne et externe.

Je soussigné(e) certifie exacts les renseignements ci-dessus et déclare sur l'honneur n'avoir encouru et n'être passible d'aucune condamnation pour crime ou délit contraire à la probité ou aux mœurs. Je déclare en outre, ne faire l'objet d'aucune interdiction de participer à l'encadrement des accueils collectifs de mineurs.

À

Le

Signature :



AUTORISATION PARENTALE

A RENSEIGNER UNIQUEMENT SI LE STAGIAIRE EST MINEUR

Je soussigné(e),(Nom, prénom)
agissant en qualité de(père, mère ou tuteur)
et dûment habilité(e) aux fins des présentes, autorise le mineur (la mineure) :

.....(Nom, Prénom du stagiaire)
à participer à la session de formation organisée par l'Odel du au

À ce titre, **je l'autorise** :

- à participer aux activités de la session
- à utiliser à sa guise les moments de repos
- à voyager seul(e) pour rejoindre et quitter le lieu de stage
- à se rendre quotidiennement, par ses propres moyens sur le lieu de stage, si la session est organisée en demi-pension.

J'autorise le Directeur de la session à faire soigner le mineur (la mineure).

J'autorise les interventions chirurgicales rendues nécessaires par son état de santé.

J'accepte que le mineur, ci-dessus désigné, soit photographié par l'Odel durant la session et autorise que les prises de vue le concernant soient utilisées par l'Odel pour sa communication interne et externe.

À
le.....

Signature :

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES DES RESPONSABLES LÉGAUX
D'UN STAGIAIRE MINEUR DURANT SA PÉRIODE DE FORMATION

Tél. Mobile